



Fiche technique N° LA3354  
Juin 2010

Annule et remplace  
les éditions précédentes

Application après préparation  
sur supports  
conformes au D.T.U. 59.1

**BOIS NON PEINTS :**

EUROPEENS FEUILLUS - EUROPEENS RESINEUX -  
TROPICAUX MI-DURS - CONTRE-PLAQUE -  
AGGLOMERE - ISOREL DUR

**BOIS PEINTS :**

PEINTURES HYDRODILUABLES -  
GLYCÉROPHALTIQUES – ACRYLIQUES – ANCIENNES  
LASURES

# Laurapaint O

Peinture laque satinée  
hydrodiluable  
pour la protection du bois

**EXTÉRIEUR / INTÉRIEUR**

**10 à 12 m<sup>2</sup>/L**

## Fonction :

Peinture laque à base de résine alkyde hydrodiluable, pour la protection des bois en extérieur et en intérieur.

**Classification :** AFNOR NF T 36-005 : I 4a / 7b2

**Destination :** EXTÉRIEUR / INTÉRIEUR

S'applique sur les boiseries (charpentes, barrières, portes et fenêtres).

## Qualités dominantes :

- **Microporeux** : laisse respirer le bois.
- **Imperméable** aux eaux de ruissellement : protège efficacement contre les intempéries.
- **Grande facilité d'application.**

## Caractéristiques pratiques :



= 10 à 12 m<sup>2</sup>/L (selon le support)



= 8 h



= 24 h (à 20°C et 60% d'humidité relative).

- **Présentation** : Prêt à l'emploi
- **Aspect** : satiné tendu
- **Rendement en surface** : de 10 à 12 m<sup>2</sup>/L (suivant la nature, la porosité du fond et le mode d'application).
- **Matériel** : brosse, rouleau ou pistolet
- **Nettoyage du matériel** : EAU
- **Coloration** : Système à teinter COLORIMIX® ou colorants concentrés SELFCOLOR® (maximum 3 %).
- **Conditionnement** : 1 L - 3 L - 12 L

## Caractéristiques techniques :

- **Densité** : 1,20 à 1,30
- **Extrait sec** : 49 à 53 %
- **Teneur en COV** : Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/d) : 130 g/l (2010).  
Ce produit contient max 80 g/l COV.

## MODE D'EMPLOI

### Préparation du support :

- **Sur bois neufs ou anciens non peints** : poncer et dépeussier. Si le bois présente des traces grasses, dégraisser avec un produit adapté.
- **Sur bois peints écaillés** : décaper, gratter et poncer pour éliminer les parties non adhérentes, puis dépeussier.
- **Sur bois peints en bon état et sur anciennes peintures brillantes ou satinées** : poncer pour casser le brillant, lessiver, rincer, puis laisser sécher.

### Application :

- **Ne pas appliquer sur des bois tropicaux anti-siccatisifs (qui empêche la peinture de sécher).**
- **Ne pas appliquer par température inférieure à + 5°C et supérieure à + 30°C.**
- **L'application se fera après les travaux de préparation du support**, sur fonds propres et parfaitement adhérents, secs et sains, conformes au D.T.U. 59.1.
- Avant les travaux de peinture, nous vous encourageons à effectuer un essai sur la surface à peindre.
- **A l'issue de cet essai, appliquer comme suit 2 couches :**
- **1<sup>ère</sup> couche diluée à 5% d'eau**
- **2<sup>e</sup> couche non diluée**
- Sur les bois tendre (absorbants), nous vous encourageons à appliquer une 3<sup>e</sup> couche non diluée.

## PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

### Conservation :

Stocker à l'abri du gel.  
Limitée à 1 an en emballage d'origine fermé.

### Hygiène et sécurité :

- **Ne pas laisser à la portée ni à la vue des enfants.**
- **Se reporter au texte figurant sur l'emballage et à la Fiche de Données de Sécurité conformes à la législation en vigueur. FDDS accessible sur notre site internet : [www.theolaur.com](http://www.theolaur.com)**

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir, en oeuvre, une ou plusieurs fonctions déterminées à l'avance, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Ces produits et/ou procédés ne pourront cependant accomplir convenablement lesdites fonctions, pendant les durées prévues, que dans la mesure où ils auront été mis en oeuvre conformément aux règles édictées par THEOLAUR Peintures et en vigueur à l'époque de l'exécution des travaux. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de THEOLAUR Peintures. La présente édition annule et remplace toutes publications antérieures relatives aux mêmes produits et/ou procédés. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

#### THEOLAUR Peintures

ZI-A – 5, rue René Cauche – 59139 NOYELLES LES SECLIN – Service technique : 05 62 742 742 – Fax : 05 61 787 551  
Mail : [lauragais@theolaur.com](mailto:lauragais@theolaur.com) - Web : [www.theolaur.com](http://www.theolaur.com)  
SAS au capital de 7 600 000 euros - SIREN : 401 971 015 – Code APE : 2030Z – N° intracommunautaire : FR 36 401 971 015